



cruseilles.fr

Vivre à **CRUSEILLES**

Bulletin Municipal
HIVER 2021

N°2



SOMMAIRE



DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Le conseil municipal	4
Élection du Conseil Municipal des Jeunes	4
Les commissions extra-municipales	4



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Nouveau périmètre d'étude au Fésigny	5
Révision n°4 du PLU	5



URBANISME

Permis de construire	6
Assainissement non collectif	6



TRAVAUX - BÂTIMENTS

Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE)	6
Complexe sportif du pays de Cruseilles	7
Aménagement de la salle socio-culturelle	7
Route du Suet	8
Travaux de la CCPC aux Coudrets	8
Déplacement du pylône de radio-télécommunications	8
Projet de cantine pour l'élémentaire	9
Cruseilles retenue pour le programme "Petites villes de demain"	9



VOIRIE

Test d'une nouvelle signalétique en sortie de la place de la Fontaine	10
Création d'un trottoir avenue des Ébeaux	10
Sécurisation de la traversée du parcours sportif	10
Nouveaux aménagements aux Dronières	10
Sécurité routière	11
Appel au civisme	11



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Commission logement	12
Action sociale	12
Nouvelle permanence du CCAS	12
Colis de Noël	12
Collecte de la banque alimentaire	13
Covid-19 : Opération de dépiage massif	13



ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'AUDIT FINANCIER 14 - 15



PROCHE DE VOUS

La gendarmerie de Cruseilles	16
Page et concours photos Facebook	17



FINANCES

Rappel pour les travailleurs frontaliers	18
--	----



RESSOURCES HUMAINES

Mouvement du personnel communal	18
---------------------------------	----



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Une fin d'année 2020 bien animée	19
----------------------------------	----



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Opération commerciale : "Année spéciale, Noël local !"	20
Le marché dominical	20
Actualité des commerces	21



CULTURE ANIMATION TOURISME

Nos P'tites Lumières	22
Bravo à Stan Theodas	22
Octobre Rose	23



SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Un 5 ^{ème} Dan au judo club de Cruseilles	23
--	----



DEVELOPPEMENT DURABLE

Commission développement durable	24
Le bulletin municipal en version numérique	24



REVUE DE PRESSE

	25
--	----



TRIBUNE LIBRE

	25
--	----



ÉTAT CIVIL

	26
--	----



INFOS PRATIQUES

	27
--	----



AGENDA

	28
--	----



L'ÉDITO

Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,

Déjà trois mois se sont écoulés depuis notre premier rendez-vous dans ce bulletin municipal revisité.

Trois mois durant lesquels nous n'avons pas ménagé nos efforts pour poursuivre ou engager de nouvelles actions.

Un de nos grands axes de travail reste **la maîtrise du développement de Cruseilles avec la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. En décembre, un cabinet d'urbanisme a été retenu et un échéancier a été fixé. Pour l'heure, nous demandons aux promoteurs que nous recevons nombreux, de ne pas passer en force et d'attendre la nouvelle réglementation du PLU.

Concernant **le projet de cantine**, nous avons missionné le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui nous assistera pour cette mission. Dans un même temps, nous étudions la possibilité d'acquiescer davantage de foncier aux abords du projet afin d'être certains de construire un bâtiment avec une surface adaptée aux besoins actuels et futurs.

En matière de chantiers, **le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles** est en voie d'achèvement. Nous avons travaillé activement et en bonne intelligence avec la CCPC pour sa mise en service avec une gestion partagée entre nos deux collectivités.

Pour ce qui concerne **la salle socio-culturelle**, nous avons été contraints d'engager des travaux supplémentaires afin de la rendre mieux adaptée au grand public et surtout à l'accueil de nos élèves de l'élémentaire pour le temps de cantine en attendant la construction d'un nouveau bâtiment.

Afin de répondre aux demandes justifiées de certains riverains et usagers, nous avons également souhaité engager quelques **travaux de voirie**. Lancés, de ce fait, un peu tardivement, certains ont côtoyé la neige. Pour ce qui concerne la Route du Suet, elle est malheureusement toujours en chantier et, tout comme vous, nous avons hâte qu'elle se termine au printemps désormais.

De manière plus générale, le fait marquant de ce quatrième trimestre 2020 aura été le reconfinement du 30 octobre 2020 accompagné d'une nouvelle fermeture des commerces dits "non essentiels". Nous avons souhaité leur apporter notre soutien en leur donnant davantage de visibilité sur notre site internet pour les bars-restaurants et pour tous dans notre **catalogue de Noël distribué début décembre dans toutes les boîtes aux lettres de Cruseilles**.

Dans un même temps, nous avons activé notre **chaîne de solidarité** constituée d'élus et de bénévoles pour venir en aide aux personnes isolées ou malades. Aussi, une **permanence du CCAS** a été mise en place pour épauler ceux qui rencontreraient des difficultés dans leurs démarches administratives ou autres.

Bien évidemment, en cette période particulière, nous ne pouvons pas travailler en mairie exactement comme nous le souhaiterions : des réunions ont lieu en visioconférence et certaines commissions communales et extra-communales n'ont pas pu se réunir en raison des contraintes sanitaires. C'est pourquoi, **nous sommes impatients de retrouver un fonctionnement normal et d'accueillir les retardataires souhaitant faire partie d'une commission extra-communale**.

De même, un certain nombre d'événements n'ont pu avoir lieu comme le repas des aînés, la cérémonie du 11 novembre avec la population, les élections pour le Conseil Municipal des Jeunes et toutes les manifestations des associations qui, elles aussi, souffrent de cette période difficile. Mais, c'est certain, nous nous rattraperons dès que possible !

Pour l'heure, **nous nous attachons à rester proches de vous par notre présence quotidienne en mairie** pour vous recevoir mais aussi **grâce au site internet de la commune et à la page Facebook**. A ce sujet, nous souhaitons vivement que la page *Mairie de Cruseilles* reste un moyen réactif d'information de la population et ne devienne pas un lieu de débat politique ou polémique.

Enfin, concernant les projets pour 2021, nous recherchons activement des subventions pour permettre leur financement étant donné la situation financière difficile de notre commune. Vous pourrez d'ailleurs découvrir en détails les **résultats de l'audit financier** en page centrale de ce bulletin.

D'ores et déjà, nous travaillons avec des jeunes expérimentés au projet de **construction, dès cet été, d'un Pumptrack, Skatepark et Streetworkout** pour lesquels nous avons trouvé un **subventionnement à 80 % réparti entre la Région, le Département et l'Etat**.

Vous l'aurez compris, notre équipe est plus que jamais mobilisée pour améliorer notre cadre de vie à Cruseilles et répondre à vos attentes et ce malgré les difficultés financières rencontrées.

Pour terminer, étant donné qu'il n'y aura pas de cérémonie des vœux cette année, toujours en raison de la crise sanitaire, **toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2021, pleine de réussite, bonheur et santé pour vous et toute votre famille. Et, dans l'attente d'un quotidien un peu plus normal, prenez bien soin de vous...**

Votre maire

Sylvie Hermès



DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble du conseil municipal est heureux d'accueillir Jérôme Jonfal qui remplace Christian Bunz, démissionnaire. Nous lui souhaitons une pleine intégration dans l'équipe et beaucoup de satisfactions en s'investissant dans les projets qui lui tiendront à cœur.



Nous souhaitons également remercier Christian Bunz pour les six années passées en tant que maire de notre commune ainsi que les 6 suivantes comme conseiller municipal. En effet, quelles que soient les opinions de chacun, un tel engagement sur la durée au service de la population mérite d'être salué.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'évolution de la crise sanitaire nous a contraints à suspendre le processus des élections du Conseil Municipal des Jeunes et seule la première étape du dépôt des candidatures a pu être franchie.

Ce ne sont pas moins de 33 jeunes Cruseilloises et Cruseillois, qui se sont portés candidats avant la date limite qui avait été fixée au 19 octobre. Félicitations à eux pour leur engagement et leur volonté d'agir pour leur commune !

Alors que les mesures de confinement s'assouplissent de nouveau, nous souhaitons reprendre ce processus là où nous l'avons stoppé et fixer un nouveau calendrier :

Afin de donner aux candidats et à leur famille toute l'information nécessaire et pour répondre à leurs questions, nous les convions à une première **réunion d'informations le mardi 26 janvier.**

Les candidats pourront ensuite mener leur campagne - avec le soutien des animateurs du CMJ - et préparer la **réunion publique qui aura lieu le mardi 2 mars à 18 h** aux Ebeaux. Ce sera l'occasion pour eux de se présenter et de présenter leurs idées à leurs futurs électeurs !

Enfin, l'élection du CMJ aura lieu le dimanche 7 mars 2020. Tous les enfants et jeunes de Cruseilles âgés de 9 à 18 ans seront invités à venir voter en salle Consulaire pour élire leurs 16 représentants au CMJ. Ils devront être munis d'une pièce d'identité et/ou de tout document justifiant de leur domiciliation à Cruseilles.

Le dépouillement et la proclamation des résultats auront lieu le soir même.



COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

- Activité économique,
- Culture-Animation-Tourisme,
- Sport et associations,
- Enfance et périscolaire,
- Jeunesse,
- Environnement et développement durable,
- Mobilité.

Si vous souhaitez intégrer une commission extra-municipale pour vous investir dans la vie de la commune, partager vos idées et donner votre avis, faites-vous connaître à la mairie ou par email à mairie@cruseilles.fr en indiquant vos coordonnées et vos motivations.

Vous serez rapidement contacté par les personnes responsables de ces commissions.

Et c'est le mardi 9 mars que le CMJ sera officiellement mis en place.

Les heureux élus pourront enfin prendre leurs marques et entamer leur mandat d'une durée de 2 ans.

.....

CALENDRIER

Mardi 26 janvier à 18 h

Réunion d'information réservée aux candidats

Du lundi 22 février au vendredi 5 mars à minuit

Période de la campagne électorale.

Mardi 2 mars à 18 h

Réunion publique des candidats

Dimanche 7 mars de 10 h à 18 h

Élection

Mardi 9 mars

Installation du CMJ

.....

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Périmètre d'étude – Secteur : Fesigny

Instauration d'un nouveau périmètre d'étude au Fesigny.

Au vu de la forte pression des constructeurs en habitat collectif sur ce secteur, **le conseil municipal a instauré un nouveau périmètre d'étude** lors de sa séance du 3 novembre 2020. **Cet outil nous permettra d'invoquer des sursis à statuer sur certaines demandes de permis de construire dans l'attente de la révision effective du PLU.** Ce périmètre est instauré pour une durée maximale de 10 ans durant laquelle des permis de construire pourront être bloqués jusqu'à une période de 2 ans.



MAIRIE DE CRUSEILLES

Services Techniques
Pôle urbanisme

04 50 32 05 49

Révision n°4 du PLU

Suite au lancement de l'appel d'offres pour choisir un urbaniste, 9 prestataires ont répondu. **C'est le cabinet d'urbanisme TERRITOIRES DEMAIN qui a été retenu** pour travailler sur notre révision n°4 du PLU pour un montant prévisionnel de 42 825 € dont 15 000 € seront compensés par une subvention de l'Etat. Les quatre grandes phases d'élaboration du projet seront réparties de la façon suivante :

- **Phase 1 :** Mise à jour du diagnostic de territoire et mise en évidence des enjeux ;
- **Phase 2 :** Révision du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) traduisant le projet communal ;
- **Phase 3 :** Traduction graphique et réglementaire du PADD ;
- **Phase 4 :** Élaboration du dossier du PLU à arrêter, consultation des PPA (Personnes Publiques Associées), enquête publique et accompagnement de la commune jusqu'à l'approbation.

L'ensemble de ce processus devrait se dérouler sur une période de 1 an ½ à 2 ans.

Au cours des phases 1 et 2, une concertation avec la population sous forme d'ateliers participatifs et une réunion publique seront a minima organisées.



URBANISME

Permis de construire

Dans le but d'être en conformité avec les réglementations en vigueur concernant la gestion et la diffusion des données personnelles, nous vous proposons désormais une note synthétique sur les dossiers d'urbanisme déposés en mairie.

Entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2020, 29 dossiers d'urbanisme ont été déposés : 9 d'entre eux concernent des permis et 20 des déclarations préalables.

Concernant les permis de construire, 6 sont en cours d'instruction et 3 ont obtenu des avis favorables (pour constructions de maisons individuelles ou agrandissement de maison individuelle) après instruction.

Concernant les déclarations préalables, 5 sont en cours d'instruction et 15 ont obtenu des avis favorables (pour des travaux divers) après instruction.

Nous vous rappelons que les décisions (arrêtés) sont visibles sur le panneau d'affichage légal de la mairie pendant une durée de deux mois et que les dossiers sont consultables auprès du service urbanisme.

Assainissement non collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la **compétence Assainissement Non Collectif** (système de traitement individuel des eaux usées domestiques) **a été transférée à la CCPC**. C'est donc désormais cette dernière qui émet les avis techniques dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des ruisseaux de notre commune sont saturés entraînant l'impossibilité d'y rejeter l'eau traitée des stations de traitement individuelles.

Par conséquent, quand le sol ne permet pas l'infiltration des eaux, **les demandes de permis de construire peuvent être refusées**. Ceci peut alors susciter chez les pétitionnaires des incompréhensions étant donné le classement en zone constructible de ces terrains. Cependant, c'est le respect et la préservation du milieu naturel qui doit primer...



© Freepik - Garry Kilfian



TRAVAUX - BÂTIMENTS



Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE)

Les travaux de gros œuvre du CLAE et d'agrandissement de l'école ont démarré en mars 2020.

Malgré l'épisode Covid-19 du printemps, les travaux avancent à bon rythme, et **il est envisagé d'investir le site périscolaire avec les enfants dès le mois d'avril 2021**.

Les travaux ne concernent que la partie bâtiment, et la **problématique de l'aménagement de la rue des Prés long, devant les nouvelles infrastructures, est posée**. Il est en effet nécessaire de rétablir du stationnement pour les enseignants ainsi qu'un cheminement piéton sécurisé.

Afin d'étudier ce secteur, la commune a missionné un Bureau d'Etude MO2I qui doit, dans un premier temps, réaliser un relevé topographique du site et proposer un avant projet. Cette mission a été proposée à 5760 euros TTC.

COMPLEXE SPORTIF DU PAYS DE CRUSEILLES

Le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles est en voie d'achèvement. Il devrait entrer en service d'ici deux mois.

Découvrez le nouveau gymnase en quelques photos avant de pouvoir utiliser pleinement ce nouvel équipement.

Les règles de fonctionnement entre la commune et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) sont en cours de finalisation.

En effet, ce bâtiment a été conçu d'une telle manière qu'il est impossible pour les 2 collectivités de fonctionner de manière indépendante. C'est pourquoi la gestion du complexe sera assurée par 2 gardiens, l'un employé par la mairie, l'autre par la CCPC, qui travailleront en binôme. Aussi, nous travaillons de concert à mettre en place « une boîte aux lettres » unique afin de faciliter la communication et les réservations pour l'ensemble des utilisateurs.



Lors du prochain bulletin municipal, nous aurons finalisé le mode de gestion de ce complexe sportif et pourrons alors vous donner davantage d'explications.

D'une surface totale de 3 300 m², le complexe se compose d'une salle principale, de vestiaires ainsi que d'une salle socio-culturelle de 250 m² avec un espace buvette et une réception. Pour accueillir les visiteurs, un parking souterrain de 77 places et un parking aérien de 47 places ont également été créés.

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE INTÉGRÉE AU COMPLEXE SPORTIF DU PAYS DE CRUSEILLES

A notre arrivée en juillet 2020, nous avons repris le chantier en cours. Les prestations prévues étant inadéquates à une salle de réception recevant du public (parquet massif huilé, aucune cuisine équipée...), nous avons revu un certain nombre de points.

Nous avons notamment pu décommander le revêtement de sol choisi pour le remplacer par un parquet adapté au grand passage et facile d'entretien. De même, un local initialement prévu pour du rangement sera complètement aménagé en cuisine de réchauffage courant janvier avec armoires froides, fours, lave-vaisselle professionnel, plonge... Tous ces compléments de travaux ont bien évidemment un coût supplémentaire qu'il va falloir assumer.

Ainsi, début avril 2021, cette salle aménagée devrait prendre le relais de la salle annexe pour la restauration des élèves de l'élémentaire, dans l'attente d'un vrai bâtiment cantine.

Cela ne fait malheureusement pas le bonheur du club Joyeuse Retraite qui attendait avec impatience cette nouvelle salle. En effet, après discussion avec ses responsables, il semble que les créneaux horaires demandés par les aînés pour occuper la salle socio-culturelle soient incompatibles avec ceux de la cantine sauf à déplacer au mercredi leur réunion hebdomadaire. Nous allons réfléchir ensemble à une solution qui pourrait contenter tout le monde...



Route du Suet



Les travaux d'aménagement de la route de Suet sont toujours en cours au grand désespoir des riverains. Les entreprises ont pris du retard, principalement en raison de la crise Covid, qui a paralysé certaines entreprises qui n'ont pas pu respecter le planning, décalant ainsi l'ensemble du chantier.

Un nouvel échancier avait été établi pour une fin des travaux prévue le 15 décembre 2020. Malheureusement, la neige est arrivée début décembre, empêchant ainsi de terminer les travaux de mise en œuvre des enrobés. Ceux-ci seront maintenant réalisés au printemps.

Par rapport aux travaux initialement envisagés, **le secteur des Granettes a également fait l'objet d'adaptations pour favoriser et sécuriser les circulations piétonnes aux abords du carrefour** : passage piéton, busage de 20 mètres de fossé, création de trottoirs, places de parking... Le coût estimatif de ces travaux supplémentaires est de 22 500 € TTC.

Enfin, il reste à régulariser les acquisitions de foncier auprès des riverains suite à une augmentation de l'emprise de la voirie par endroits, puisque cela n'a pas été fait avant le début des travaux en 2019.



Travaux de la CCPC aux Coudrets

Les travaux de réfection des réseaux d'eau potable, eaux usées, et de création de pluvial, ont démarrés mi-septembre aux Coudrets.

Le terrain très caillouteux freine l'avancée du chantier ; mi-novembre, le rythme était d'environ 3 mètres par jour !

La cadence devrait désormais s'accélérer un peu, car le terrain semble plus favorable sur le haut du tracé.

Ces difficultés entraînent de nombreuses nuisances pour les riverains (stationnement loin des habitations, bruit, déneigement impossible, gel des tuyaux...). Nous nous excusons auprès d'eux pour la gêne occasionnée et comptons sur leur indulgence.



Déplacement du pylône de radio - télécommunications des Ebeaux vers Beccon

Alors que les travaux devaient démarrer en septembre 2020, **le déplacement du pylône a été reporté au printemps 2021.**

En effet, la société ATC France a informé la commune que le projet de transfert du pylône du stade vers le site de Beccon, initialement budgété pour un potentiel de trois sociétés clientes, n'était plus viable financièrement suite au refus de la société Free Mobile de s'installer sur le pylône d'ATC France.

Convaincus que ce projet devait absolument être mené à son terme, nous avons donc renégocié avec ATC France et accepté de baisser le loyer annuel lié à la mise à disposition du site de Beccon. Il sera donc de 5 500 € dans un premier temps et augmentera de 3 000€ quand un troisième opérateur s'installera sur le pylône.

Ainsi, les travaux commenceront ce printemps pour se terminer au plus tard fin 2021.



© Freepik - wavebreakmedia_micro

Projet de cantine pour les élèves de l'élémentaire

Nous avons sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de nous appuyer dans la réalisation de ce projet.

Le lieu d'ores et déjà retenu pour l'implantation de ce bâtiment est le tènement qui porte l'ancienne station-service au bord de la RD 1201. Ce terrain appartient à la CCPC qui nous le mettra à disposition.

Ainsi, l'architecte mandaté par le CAUE, Julien Schoumacher, a pour mission de réaliser une analyse de la configuration du projet et d'évaluer l'opportunité et la faisabilité de différents scénarios.

Après une première restitution de son étude qui montre que la superficie du terrain risque de limiter fortement l'emprise du projet, le maire s'est rapprochée du propriétaire de la parcelle voisine pour une éventuelle acquisition pour partie.

Pour consommer moins d'espace, une autre solution serait de prévoir une cuisine non destinée à la fabrication des repas et qui permette uniquement le réchauffage des plats. Dans ce cas, nous nous verrions contraints de continuer à fonctionner avec un prestataire de restauration collective, ce qui ne nous permettrait pas de conforter les emplois existants ni de travailler avec des produits 100 % locaux, ce qui est une attente forte des parents d'élèves. Nous souhaitons donc étudier toutes les solutions pour y répondre.

Dans tous les cas, ce projet reste une priorité pour l'équipe municipale.

LA CANDIDATURE DE CRUSEILLES RETENUE POUR LE PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Fin octobre, le maire et la Directrice Générale des Services, accompagnées de Xavier Brand, président de la CCPC et de son nouveau DGS, Benoit Duperthuy, ont rencontré monsieur le sous-préfet, Jean-Luc Blondel, afin de s'entretenir sur les différentes problématiques de notre territoire (urbanisme, mobilité, tourisme...).

A cette occasion, nous avons pu échanger sur le programme **Petites Villes de Demain** qui a été lancé officiellement début octobre. Inspiré du programme Action Cœur de Ville, ce nouveau programme s'adresse aux communes rurales de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et participent au maillage du territoire. L'objectif est de les soutenir dans leur transition écologique et leur équilibre territorial, en soutenant leur revitalisation pour améliorer la qualité de vie de la population. Le programme est conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026).

Nous avons donc décidé de candidater et **nous avons appris mi-décembre que Cruseilles était retenue. Cela devrait nous permettre d'obtenir des financements intéressants pour les projets que nous présenterons.** Nous avons 18 mois pour établir un diagnostic et un plan d'actions que nous présenterons ensuite au sous-préfet pour connaître le montant des aides qui pourraient nous être octroyées par de nombreux partenaires.

Egalement, l'adhésion à ce programme permettra à notre commune d'être prioritaire sur certains financements quand les enveloppes ne seront pas suffisantes pour servir toutes les collectivités. **Au final, ce programme pourrait nous donner un bon coup de pouce pour avancer dans nos projets** étant donné la situation financière difficile de la commune. Nous nous félicitons donc d'avoir candidaté !



VOIRIE

Test pour la mise en place d'une interdiction de tourner à gauche en sortie de la place de la Fontaine

Une phase de test de deux mois environ a été mise en place mi-décembre au niveau du carrefour entre la RD 1201 et la rue de la Fontaine.

Une signalisation verticale provisoire signale l'interdiction de tourner à gauche en sortie de la rue de la Fontaine, comme cela était le cas il y a quelques années.

Si l'opération est satisfaisante, les panneaux seront pérennisés et complétés par une signalétique au sol.

Nous comptons sur votre vigilance pour respecter ces nouvelles règles de circulation qui devraient sécuriser davantage le piéton sur le passage en pavés.

Nous réfléchissons également à de la signalétique supplémentaire pour mieux protéger la traversée piétonne de la RD 1201.



Création d'un trottoir avenue des Ebeaux

Depuis de nombreuses années, les riverains étaient en attente d'un trottoir au niveau de l'avenue des Ebeaux, entre le carrefour avec la rue des Frênes et la route de Troinex.

Le chantier a donc été lancé avec une largeur moyenne de 1,75 m sur les Ebeaux et de 2,15 m sur le raccordement rue des Frênes.

Le coût estimatif est de 18 000 € TTC.



Parcours sportif des Dronières - Sécurisation de la traversée

Pour sécuriser la traversée de la route des Gargues par les usagers du parcours sportif, les services techniques ont installé deux panneaux afin d'avertir les automobilistes.

Il n'était pas possible de placer un passage piéton à cet endroit puisqu'il se trouve hors agglomération. Nous vous invitons donc à la plus grande prudence lorsque vous passez en véhicule dans ce secteur.



Aménagements du côté du parc à daims

Dernièrement, les services techniques ont aménagé de nouvelles places de parking à côté des toilettes. Ils ont également uniformisé et remodelé le terrain devant le chalet accrobranches, autour de la fontaine à eau, afin d'y créer une aire de stationnement sur laquelle a été installé un premier parc à vélo.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse des véhicules est un problème récurrent dans les hameaux et le centre-bourg. Les chiffres de 2019 montrent qu'en Haute-Savoie la vitesse est le premier facteur d'accident, devant l'alcool au volant.

Nous sommes tous concernés. En tant que conducteur, nous avons souvent une « mauvaise bonne raison » d'être pressé : un rendez-vous, les enfants à récupérer, un impératif horaire, etc..

Mais dès que nous sortons de notre voiture, nous redevons piéton. Nous percevons alors très différemment la vitesse des voitures.

Pour la sécurité de tous, et notre sérénité, il est impératif, quand nous sommes au volant, de respecter les limitations de vitesse maximum et d'adapter notre vitesse aux situations rencontrées et aux conditions du moment.

Par exemple dans la Grand' rue, la vitesse c'est 30 km/h maximum. Mais rien n'empêche de rouler moins vite si la chaussée est humide ou si les piétons sont plus nombreux qu'à l'ordinaire.

La sécurisation des piétons et la sensibilisation des conducteurs à la vitesse passent également par la mise en place de panneaux signalétiques comme aux Follats ou par l'installation temporaire de radars pédagogiques aux endroits « stratégiques ».



ÉQUIPEZ-VOUS EN PNEUS NEIGE

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de s'équiper avec des pneus neige pendant la période hivernale. Les véhicules non équipés circulent très difficilement et paralysent l'ensemble du trafic routier.

Prévu dans la loi "Montagne II" de décembre 2016, le décret d'application prévoyant l'obligation d'utilisation de pneus neige du 1^{er} novembre au 31 mars, dans certaines communes montagneuses, devrait être effectif en novembre 2021. Inutile d'attendre jusque-là pour s'équiper en temps et en heure.



© Freepik - bilanol

Appel au civisme

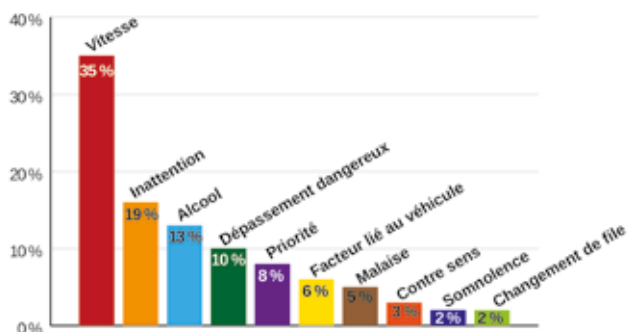
Le conteneur à ordures installé place du Monument en bordure de la Grand' rue est prévu pour recevoir des sacs d'ordures ménagères de petite contenance.

Si vos sacs sont trop volumineux ou si le conteneur est plein nous vous invitons à déposer vos poubelles à 150 mètres de là, dans le conteneur semi-enterré et équipé d'une trappe plus large qui se trouve rue des Remparts, à hauteur du rond-point de la maison de retraite.

Merci pour votre civisme et le respect du travail des agents de la commune et de la communauté de communes.



Les principaux facteurs d'accidents



Source : L'accidentalité routière en 2019 Bilan et tendances - Direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie.

En 2019, la vitesse excessive ou inadaptée demeure la cause première de la mortalité sur les routes de Haute-Savoie (35 %), suivie de l'inattention (19 %), de l'abus d'alcool au volant et la conduite sous stupéfiant (13 %) et des dépassements dangereux (9 %).



NOUVELLE PERMANENCE DU CCAS EN MAIRIE

Tous les mercredis, vous pouvez vous rendre en mairie de Cruseilles de 14 h à 16 h sans rendez-vous pour obtenir de l'aide dans vos démarches administratives et vos dossiers d'aides sociales auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour plus de renseignements ou si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pouvez également appeler le CCAS au 07 61 43 60 40.



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

COMMISSION LOGEMENT

En 2020, une vingtaine de logements sociaux ont été attribués.

Les appartements libérés font suite à des déménagements, des départs de Cruseilles...

Les demandes sont toujours plus nombreuses que les offres ainsi **la commune s'est positionnée auprès des bailleurs sociaux pour 12 logements locatifs supplémentaires** dans deux programmes immobiliers qui verront le jour fin 2023 et courant 2024.

Ce sont trois T2, huit T3 et un T4 qui viendront compléter le parc social communal.

Nous rappelons que les demandes de logement peuvent se faire sur internet : www.demande-logement-social.gouv.fr/index

Lors de la dernière commission, nous avons sélectionné des dossiers prioritaires qui seront proposés dès que des logements se libéreront : ainsi, les dossiers avanceront plus vite. Il est clair que nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes au vu du nombre de ces dernières, mais nous restons en contact permanent avec les demandeurs et les bailleurs sociaux.

ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale rencontre régulièrement des personnes qui demandent de l'aide par rapport à leurs situations. Cette aide peut être administrative, financière... Ces personnes sont alors redirigées vers les administrations compétentes. Le CCAS est également en lien régulier avec le Pôle Médico-Social. Ainsi, petit à petit, c'est un tissu social communal qui se crée afin d'aider les plus défavorisés.



COLIS DE NOËL

Cette année, 461 colis ont été distribués à nos aînés.

Comme nous l'avions annoncé, **nous avons choisi avec soin des produits de qualité auprès des commerçants de Cruseilles : miel, pâtisseries, jus de pomme, terrine de foie gras...**

Les colis ont été préparés par les membres du CCAS et des bénévoles.

Ils ont été distribués par les membres du conseil municipal, le CCAS et des bénévoles que nous remercions d'avoir participé à ce moment de solidarité.

2020 a été une année particulièrement éprouvante pour nos aînés et, tout en respectant les gestes barrières, ils ont apprécié cette courte visite.

Nous espérons que 2021 sera placée sous de meilleurs auspices afin de nous réunir au repas des aînés.

L'ensemble du CCAS vous souhaite une année fraternelle et solidaire.

Les personnes de plus de 70 ans, non inscrites sur les listes électorales, peuvent se faire connaître en mairie afin de bénéficier de ce colis.

Collecte de la Banque alimentaire organisée par le Système d'Échange Local



Organisée par le SEL du pays de Cruseilles, la collecte de la Banque Alimentaire a été particulièrement fructueuse cette année, malgré un contexte un peu plus compliqué qu'à l'ordinaire :

En 2 jours et demi, et grâce à l'engagement de 67 bénévoles qui se sont mobilisés pour promouvoir l'action auprès des clients, recevoir, trier et ranger les dons, ce sont **8 palettes de denrées qui ont été récoltées à Carrefour et une quinzaine de cartons à Utile.**

Cela représente une vingtaine de mètres cube de denrées alimentaires qui seront distribuées tout au long de l'année dans les épiceries sociales de Haute-Savoie.

L'Association Banque Alimentaire de Haute-Savoie, par la voix de son président Philippe Abraham, nous a fait savoir que les premières estimations laissaient présager une hausse de 20 % des dons alimentaires par rapport aux années précédentes.

Encore merci aux bénévoles pour leur mobilisation !

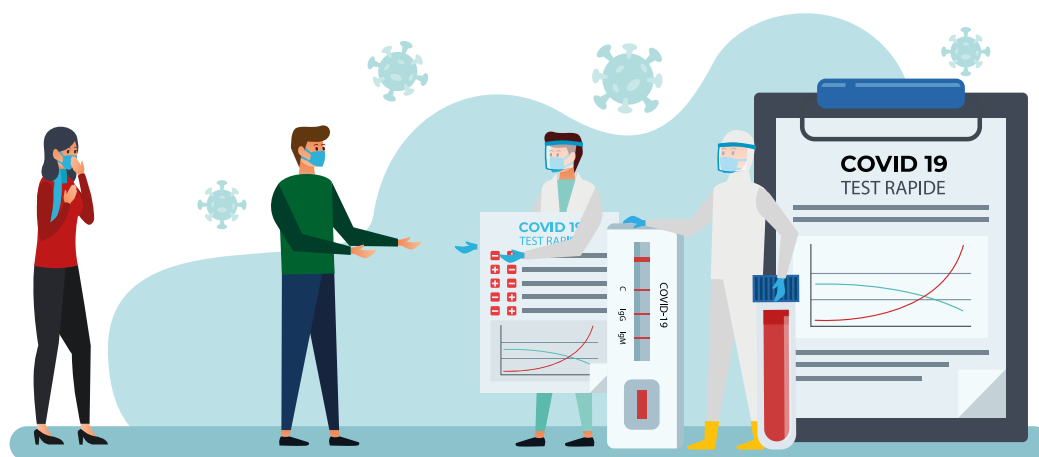
OPÉRATION DE DÉPISTAGE MASSIF ORGANISÉE AUX EBEAUX LES 18, 19 ET 20 DÉCEMBRE

La région Auvergne-Rhône-Alpes a été l'une des plus durement touchées par la deuxième vague de la COVID-19.

Dans l'intérêt de la protection de la santé de ses concitoyens, la Région a lancé une campagne de dépistage sur tout le territoire afin de dépister massivement la population et permettre ainsi de détecter et d'isoler le plus possible de personnes atteintes par le virus afin de stopper sa transmission.

La mairie de Cruseilles s'est faite le relais de cette opération en mobilisant quelques 36 professionnels de santé, élus et bénévoles afin d'assurer le bon déroulement de ce dépistage pendant 3 jours, du 18 au 20 décembre.

Ce sont ainsi 586 personnes, habitant la communauté de communes et au-delà, qui ont pu faire un test avant de retrouver leurs proches pour les fêtes.





ZOOM SUR LES RESULTATS DE L'AUDIT FINANCIER

Comme nous l'avons évoqué lors du précédent bulletin municipal, nous avons mandaté le Cabinet KPMG pour réaliser une analyse financière de début de mandat.

En effet, contraints dès notre arrivée à la tête de la commune d'emprunter plus de 3 millions d'euros pour solder les chantiers en cours lancés par l'équipe précédente, nous avons jugé indispensable de faire un point financier avant de nous projeter dans un programme d'investissements.

Cette analyse a été restituée au conseil municipal lors de sa séance du 6 octobre 2020. Elle comprend deux parties :

- Une analyse rétrospective des réalisations du mandat 2014-2020 pour connaître la situation financière de la commune à la date d'installation du nouveau conseil municipal.
- Une analyse prospective pour le mandat 2020-2026 pour définir les marges de manœuvre financières dont bénéficie la nouvelle équipe municipale sur ce mandat.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE SUR 2014-2020

Une dégradation des capacités d'investissements

- Les dépenses de gestion⁽¹⁾ ont augmenté de + 5,75 % par an en moyenne (en intégrant la reprise de l'association cantine)
- Les recettes de gestion⁽²⁾ ont augmenté de + 4,72 % par an en moyenne (en intégrant la reprise de l'association cantine).

⁽¹⁾ Frais de personnel, fournitures, eau, gaz, électricité, subventions aux associations, indemnités des élus...

⁽²⁾ Produits des services publics, coupes de bois, produits des impôts, dotations, subventions...

Les dépenses de gestion ayant tendance à évoluer plus rapidement que les recettes, l'épargne de gestion, qui mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers, s'est dégradée sur le mandat précédent entraînant une baisse des capacités de financement des investissements.

Parmi les recettes de gestion les plus significatives on note :

- **La fiscalité :**
maintien des taux de fiscalité (taxes d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti) à des niveaux très bas sur une assiette qui augmente chaque année de 3 % en moyenne.
- **Les dotations de l'État :**
globalement, la commune a perdu 725 000 € sur le mandat 2014-2020 du fait des réformes engagées par l'État.
- **La perception des Fonds Frontaliers :** entre 1 million et 1,2 million par an selon le taux de change et le nombre de frontaliers recensés.



ZOOM SUR LA FISCALITÉ

TAUX D'IMPOSITION	Cruseilles	Au niveau national sur les communes de même strate de population
Sur la taxe d'habitation	6,45 %	14,29 %
Sur le foncier bâti	4,41 %	18,89 %
Sur le foncier non bâti	23,09 %	49,42 %



ÉPARGNE DE GESTION

2014 : 1 005 127 €
2020 : 876 402 €

L'étude montre que les taux d'imposition de la commune sont significativement plus bas qu'au niveau national.

Des investissements supérieurs aux capacités de financement

22 millions d'euros d'investissements ont été engagés sur le mandat précédent (soit 4 620 €/habitant).

Pour financer ces investissements, la commune a perçu 13 millions de recettes provenant des dotations de l'Etat, des subventions ainsi que du produit de la vente de biens immobiliers à hauteur de 2,7 millions d'euros (ventes de terrains, de bâtiments et de locaux commerciaux).

Une fois les recettes d'investissement déduites, le cumul net des investissements sur le mandat s'élève à 9 millions d'euros financés grâce à :

- **l'utilisation de l'autofinancement à hauteur de 2,1 millions d'euros,**
- **la consommation des excédents reportés** (fonds de roulement) **à hauteur de 2,5 millions d'euros.** C'est ainsi que le montant est passé de 3,2 millions en 2014 à 709 000 € en 2020,
- **une hausse de l'endettement à hauteur de 4,4 millions d'euros.**

EXCÉDENTS REPORTÉS

2014 : 3 200 000 €
2020 : 709 000 €

ANALYSE PROSPECTIVE : QUELLES MARGES DE MANŒUVRE POUR LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ ?

Au vu des conclusions de l'analyse rétrospective, il ressort que **les marges de manœuvre sont réduites pour les investissements ces prochaines années.**

Les moyens d'action sont limités mais ne sont pas nuls. Le cabinet KPMG a proposé un scénario qui permettrait d'engager un plan d'actions pour 5,6 M€ d'investissements sur l'ensemble du mandat. Il ne s'agit cependant que d'une hypothèse de travail qui mérite d'être affinée.

Quoi qu'il en soit, les grands principes sur lesquels se basera notre action sur le mandat nous sont désormais connus à court et moyen terme.

- **La capacité à emprunter est nulle pour l'instant** du fait du remboursement à venir des annuités des prêts souscrits sauf à dépasser les seuils d'alerte imposés par les services de l'Etat, ce qui n'est ni souhaité ni souhaitable.

Il faudra attendre 2022-2023 et l'extinction d'autres prêts actuellement en cours, pour voir une amélioration de la capacité à emprunter. La municipalité envisage également de renégocier les emprunts afin de contribuer à diminuer le volume des annuités.

- **La commune ne dispose plus de beaucoup de biens immobiliers** qu'elle pourrait céder puisque beaucoup ont été vendus par l'ancienne municipalité.

Face à la situation délicate trouvée en début de mandat, la municipalité a très rapidement engagé les démarches pour contracter un nouvel emprunt de 3.5 millions d'euros afin d'être en mesure de rétablir le fonds de roulement et de financer le solde des investissements déjà engagés.

L'endettement total de la commune est désormais de 8 millions d'euros.

Le recours à l'emprunt n'est donc plus possible avant deux ou trois ans, le temps de retrouver une capacité de désendettement modérée.

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Cet indicateur mesure le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser ses dettes bancaires en mobilisant toutes ses ressources. Des seuils d'alerte sont mis en place, à savoir :

- **Moins de 6 ans** : endettement faible,
- **Entre 6 et 11 ans** : endettement modéré,
- **Au-delà de 11 ans** : endettement critique.

CHIFFRES CLÉS

2014 : 5,5 ans seuil d'endettement faible.
2020 : 10,5 ans seuil d'endettement quasi critique.

- **La capacité d'autofinancement doit être reconstituée via :**

- **Une stabilisation/réduction des dépenses de gestion.** Il a ainsi été demandé une attention particulière aux services et aux élus pour maîtriser les consommations courantes et étudier les pistes d'amélioration possibles par service.

- **L'accroissement des recettes de gestion.** En étudiant la possibilité de faire appel au levier fiscal (compte-tenu des faibles taux d'imposition constatés à Cruseilles) et à l'augmentation des produits des services fournis aux habitants.

La municipalité a également déjà entrepris un important travail de recherche de subventions pour atteindre des pourcentages maximum dans le financement des projets envisagés. Ceci est grandement facilité par les excellentes relations que nous entretenons avec nos élus du Département et de la Région.

En conclusion, les investissements réalisés lors du précédent mandat étaient au-dessus des moyens financiers de la commune et n'ont de surcroît pas répondu aux besoins essentiels de notre population en forte croissance (cantine, voirie, parking,...). Il est désormais plus qu'urgent de s'y atteler malgré la difficulté à trouver des financements.

Face à cette situation compliquée, nous ne baissons pas les bras. Bien au contraire, nous sommes plus que jamais motivés à mettre tout en œuvre pour réaliser les projets que les cruseillois attendent.



PROCHES DE VOUS

LA GENDARMERIE DE CRUSEILLES

La population de Cruseilles a largement augmenté ces dernières années et progressera encore dans les deux ans qui viennent avec près de 1 500 habitants attendus au vu des programmes immobiliers en cours de construction ou qui démarreront prochainement.

Ce développement s'accompagne inévitablement d'une recrudescence des incivilités et autres problèmes qui mettent en péril le bien vivre ensemble.

Pour que chacun respecte les règles et la tranquillité de ses concitoyens, le maire s'appuie sur les services de notre ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), particulièrement en matière de stationnement, mais aussi sur la gendarmerie de Cruseilles. En effet, le major Vauquelin et son équipe se montrent très à l'écoute et répondent toujours présents lorsqu'ils sont sollicités.

Nous souhaitons donc les remercier vivement et leur donner l'occasion de présenter en quelques chiffres la gendarmerie de Cruseilles :

"Commandée par le Major Guillaume VAUQUELIN, la communauté de brigades (COB) de CRUSEILLES VALLEIRY est composée de 21 personnels dont 11 sont affectés à la Brigade de Cruseilles. La moyenne d'âge est de 33 ans, avec un taux de personnels féminin de 27 %.

Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, l'unité totalise 900 interventions sur une circonscription de 20 communes. Cet engagement permet d'observer une baisse de la délinquance générale de 10 % portant ainsi le nombre de crimes et délits à 1085 faits contre 1294 en 2019. Par ailleurs, le taux de résolution des enquêtes diligentées est de 56,5 %, soit une hausse de 15 % par rapport à 2019.

Au cours de l'année 2020, la COB de CRUSEILLES a fait de la lutte contre les stupéfiants, les cambriolages, les atteintes aux personnes et la délinquance routière, une priorité. Les militaires de la gendarmerie ont été fortement engagés avec la pandémie COVID-19 : 746 opérations de contrôle, 9000 personnes contrôlées, 277 infractions constatées."



- **Lutte contre les infractions liées aux stupéfiants :**

Les actions conduites pour lutter contre les stupéfiants constituent la plus forte hausse: +400 % des usages reventes (20 faits contre 4 en 2019), +167 % des consommations (158 faits contre 59 en 2019), +18 % des trafics et reventes (13 faits contre 11 en 2019).

- **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique**

sont en augmentation de 19 % (123 faits) avec 96 % de personnes confondues. Pour la commune de Cruseilles, une baisse de 31 % (10 faits contre 16 en 2019).

- **Les atteintes aux biens**

sont en baisse de 36 % avec 461 faits (- 48,8 % de cambriolages avec 128 faits contre 250 en 2019) . Pour la commune de Cruseilles, une baisse de 44,5 % avec 61 faits contre 110 en 2019 (-53 % de cambriolages, 8 faits contre 17 en 2019).

- **Les opérations de police de la route**

se sont multipliées, permettant ainsi de voir une baisse de 18 % du nombre d'accidents (-68 % du nombre de tués, -11 % de blessés). Si l'alcool et la vitesse restent des facteurs accidentogènes, ce sont les conduites sous l'emprise de produits stupéfiants pour lesquelles la plus forte hausse est enregistrée avec 58 faits (soit une hausse de 190 %). Les rétentions de permis de conduire sont en forte augmentation avec 69 faits (+77).

- **Les comportements portant atteintes à la tranquillité**

sont en baisse de 18 % avec 160 faits contre 190 en 2019. Le taux d'élucidation reste toutefois en augmentation avec 140 personnes identifiées contre 108 en 2019.

L'ensemble des actions menées permettent d'établir un bilan satisfaisant mais fragile. En effet, malgré une baisse des faits constatés en lien également avec la crise sanitaire, l'engagement démontre une présence délinquante en nette augmentation.

PAGE FACEBOOK

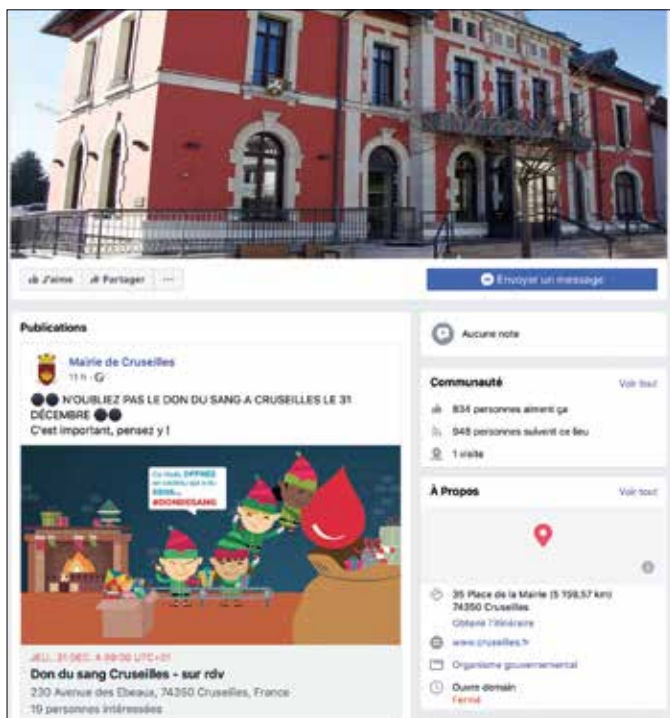
Avec un nombre toujours croissant d'abonnés (près de 950 aujourd'hui), la page Facebook de la mairie est un moyen simple et efficace de se tenir au courant et de recevoir tout type d'informations pratiques (coupure d'électricité, travaux, actualité des commerces, etc.).

Elle s'adresse en premier lieu à la population de Cruseilles mais trouve, dans les faits, un écho et de l'intérêt bien au-delà.

La page Facebook de la mairie a été créée pour être une page d'information au service de la population.

Afin de garantir qu'elle le reste, et pour pouvoir modérer les propos qui y sont tenus, l'équipe municipale a décidé de la doter d'une charte d'utilisation.

**Pour vous tenir au courant,
n'hésitez pas à vous abonner !**



CONCOURS PHOTOS FACEBOOK

Suite à l'épisode neigeux du vendredi 4 décembre 2020, la nature, et Cruseilles tout particulièrement, se sont révélées magnifiques, recouvertes d'un beau manteau blanc.

Sur notre page Facebook, nous avons donc improvisé un petit concours photos pour la durée du week-end auquel vous avez été nombreux à participer. Voici les 4 photos qui ont obtenu le plus de « likes ». Merci à tous les participants pour vos photos très réussies !



1^{er} : © Paulo Santos



2^{ème} : © Delphine Laisne



3^{ème} : © Meo Varvara



4^{ème} : © Francine Sallaz



FINANCES

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

**Vous avez récemment élu domicile à Cruseilles ?
Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Ou avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
Ou êtes titulaire d'un permis ?**

Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes

des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France. **La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux. En 2019, les fonds frontaliers se sont montés à 1 239 000 euros.** Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.



RESSOURCES HUMAINES

MOUVEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

Voici, sur la période écoulée, les mouvements de personnel au sein des services :

Recrutement en CDD de :

- Mme Fitahiana Andrianasandratra
- Mme Hanane Excoffier
- Mme Virginie Heym
- Mme Alizée Lecoivre
- Mme Karine Perron
- Mme Sarah Humbert
- Mme Valérie Venot
- Mme Laure Lachenaud

Départ de :

- Mme Laetitia Chateauvieux
- M Chester Robinson

Départ à la retraite de Monsieur Jean-Luc Magnin, Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} novembre 2020. Nous lui souhaitons une belle retraite !

Recrutement de Monsieur Gaël Gallois par voie de mutation à compter du 1^{er} décembre 2020 sur le grade d'Adjoint Technique Territorial. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des services techniques municipaux !

Recrutement de Madame Kristina D'Agostin, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire à partir du 21 décembre 2021. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal !

Mutation au 1^{er} janvier 2021 de Madame Réjane Jullerot, Directrice Générale des Services. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie professionnelle.

Remplacement par Madame Stéphanie Vibert à compter du 1^{er} décembre 2020 dans cette fonction.

Nous la félicitons et lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !



Agnès Bouriel et Jean-Luc Magnin.
Félicitations à Emilie Gruaz pour la naissance de Raphaël.

En cette année exceptionnelle, le traditionnel « Pot de Noël » du personnel s'est résumé à une rencontre « masquée » entre les agents, le maire et ses adjoints. Nous avons remis à chaque membre du personnel un bon cadeau à utiliser dans les commerces de Cruseilles car la municipalité, elle aussi, se doit de jouer le jeu du 100 % local.

Nous avons également souhaité une bonne retraite à Agnès Bouriel et Jean-Luc Magnin ainsi que bonne chance à Réjane Jullerot qui a rejoint une plus grande collectivité en tant que DGS.

Enfin, Bruno Duret, agent retraité de la collectivité depuis peu, a reçu la médaille de vermeil pour 30 années au service de la commune. Nous le félicitons et le remercions ici encore très chaleureusement pour cette vie professionnelle entièrement consacrée aux Cruseillois.

ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Une fin d'année 2020 bien animée par l'équipe du Service Enfance-Jeunesse

Avec un thème sur le 7^{ème} art pendant les deux semaines des vacances d'automne, les enfants ont eu la chance de profiter d'une belle journée au musée de Charlie Chaplin, le "Chaplin's World" à Vevey en Suisse. Un lieu où petits et grands ont pu traverser les époques et les décors des films mythiques du cinéaste. En passant de l'univers forain du Cirque, à la machine des temps modernes et à Hollywood Boulevard, **les enfants ont marché sur les pas de Charlot.**

L'objectif de ces vacances était de créer du lien avec les familles malgré les conditions sanitaires. C'est pourquoi, **une exposition de tous les travaux artistiques a été mise en place le dernier jour de l'accueil de loisirs.** Nous y trouvons toutes sortes de supports, photos, vidéos, peintures, assemblages, œuvres collectives, dessins, et bien d'autres...



Un panel de cette exposition s'est déplacé jusque dans le hall de la mairie pendant un mois. Nous vous laissons imaginer la fierté des enfants de savoir leurs œuvres à la portée de l'ensemble des Cruseillois.

Pour continuer sur la notion de partage, **les enfants âgés de 3 à 11 ans de l'accueil périscolaire ont créé de petits présents pour accompagner les colis des aînés.** Le nom et le prénom, ainsi que l'adresse de nos artistes en herbe ont été insérés dans le paquet pour permettre aux aînés de leur écrire un courrier de remerciements s'ils le souhaitent. **Une façon de créer du lien entre les générations.**

L'ensemble de l'équipe travaille depuis plusieurs semaines sur les vacances d'hiver qui auront lieu du 8 au 19 février 2021 et qui nous emmèneront dans "Le monde polaire". Les idées sur le sujet fusent et les activités proposées seront certainement enrichissantes. **Si vous souhaitez faire participer vos enfants à nos nouvelles aventures, les inscriptions débuteront le lundi 18 janvier 2021.**

Toute l'équipe du service Enfance-Jeunesse vous souhaite une douce et chaleureuse année 2021.





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

OPÉRATION COMMERCIALE : "ANNÉE SPÉCIALE, NOËL LOCAL !"

Avec le reconfinement du 30 octobre dernier, les commerces dits « non essentiels » ont été contraints de fermer. Encore une nouvelle épreuve à traverser à l'approche des fêtes quand d'ordinaire ils réalisent, à cette période de l'année, une grande partie de leur chiffre d'affaires.

Afin de les soutenir et pour inciter les Cruseillois à consommer dans leurs commerces, la municipalité a décidé d'organiser une opération intitulée « Année spéciale, Noël local ! ».

Pour cela, elle a édité un **catalogue de Noël regroupant les offres des commerçants de Cruseilles** ayant subi une fermeture administrative et l'a assorti d'un jeu-tirage au sort permettant aux habitants de Cruseilles de gagner 40€ en bon d'achat dans l'un des 54 commerces participants à l'opération.

Pour participer au tirage au sort, il suffisait de relever le challenge et de faire ses achats dans cinq commerces différents référencés dans le catalogue.

Après le tirage au sort des bulletins gagnants le 7 janvier 2021, la liste des heureux gagnants sera consultable à la mairie et sur le site internet.

N'oublions pas que le commerce de proximité est un atout considérable pour assurer l'emploi local, du lien social et la qualité de vie des habitants.

Toute l'année et particulièrement en ces temps difficiles, l'achat local est un geste citoyen, indispensable au maintien de l'activité économique du territoire.



UNE BELLE RÉUSSITE POUR LE MARCHÉ DOMINICAL DE CRUSEILLES

Vous êtes déjà très nombreux à apprécier ce nouveau rendez-vous du dimanche à l'initiative de Remy Perrot, conseiller municipal.

En place depuis le 8 novembre, le nouveau marché a rencontré immédiatement un franc succès auprès de la population.

Les commerçants présents sont également ravis de l'accueil qui leur est réservé.

Dans un premier temps uniquement alimentaire pour répondre au décret du 29 octobre 2020, quelques créateurs sont venus l'étoffer en décembre.

Victime de son succès, **le marché accueille déjà près de 35 marchands.**

La municipalité tient également à remercier la gendarmerie, qui veille à ce que chaque dimanche les places de la mairie et de l'église soient libérées de tous les véhicules qui pourraient gêner l'installation des stands.

Le marché dominical a lieu tous les dimanches de 9 h à 13 h à l'endroit habituel du marché du jeudi qui continue lui aussi.

Nous comptons sur votre vigilance concernant le respect des règles sanitaires.



ACTUALITÉ DES COMMERCES



CHEZ EDDY

L'épicerie de nuit Chez Eddy est désormais ouverte 7j/7 de 17 h à 1 h du matin.

Elle vous propose également un service de livraison du jeudi au samedi à partir de 18 h.

Vous y trouverez des produits d'alimentation générale, des produits locaux, de première nécessité, d'entretien, d'hygiène, ou encore de l'alimentation pour animaux, de l'alcool et des spiritueux.

Rendez-vous au 203 Grand' rue.



DÉBUGINFO

L'atelier de réparation informatique, qui vous propose depuis 2012 de la vente et du dépannage de produit informatique, vous accueille désormais 29 place de la fontaine où vous pourrez également trouver des accessoires informatiques.

www.debuginfo.fr



Commerçants, artisans, professions libérales...

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...).

N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.



La Cave Aux Amis

LA CAVE AUX AMIS

Début octobre, Roland a passé la main en laissant les clés de son commerce Au bon vin à David et ses 2 associés qui vous accueillent à La Cave Aux Amis.

Rendez-vous nombreux au 126 Grand' rue.



Inspiration Massages

Massages Sportifs & Bien-Etre

INSPIRATION MESSAGES

a déménagé le 1^{er} décembre dans un institut cosy situé 46 place de l'Eglise.

Les massages proposés sont des massages sportifs de récupération musculaire, des massages bien-être pour femmes (Suédois, Californien, Hawaïen, Deep Tissue) et des massages pour les futures mamans.

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au 06 27 06 09 74 ou sur internet :

www.inspirationmassages.com



LES CISEAUX DE SOPHIE

Native de Cruseilles, c'est tout naturellement que je reviens aux sources en m'installant dans le bâtiment familial à côté de mon frère Julien. Je voulais un petit salon cosy et chaleureux où on se sent comme à la maison, voilà qui est fait et je serai ravie de vous y accueillir.

Les ciseaux de Sophie
94 Grand' rue
04 50 68 96 27



L'ATELIER DU VAPOTHICAIRE

C'est l'histoire d'un ancien fumeur de Cruseilles devenu un véritable fondu de vape qui décide de partager sa passion et son vécu. Son parcours lui a forgé de solides convictions : viser la qualité, les meilleurs prix, s'investir personnellement pour chercher du beau matériel, tester et valider chaque produit vendu.

Retrouvez le vapoithcaire dans sa nouvelle boutique au 48 Grand' rue.



CULTURE ANIMATION TOURISME

Nos P'tites Lumières

En cette période troublée et à l'approche des fêtes de fin d'année, l'association cruseilloise **Nos P'tites Etoiles**, accompagnée dans cette initiative par la mairie de Cruseilles et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a proposé aux habitants du 18 au 20 décembre 2020 d'illuminer leurs fenêtres, pas de portes, etc. Cette action s'intitulait **Nos P'tites Lumières**.

Il a semblé important de rapprocher les gens avec ces lumières symboliques. Elles ont fait partager la peine, les difficultés de chacun mais surtout des plus faibles. Elles ont aussi rappelé l'engagement de certains, parfois au détriment de leur propre santé. Elles ont permis d'envoyer une énergie positive vers tous les enfants hospitalisés ou en souffrance et leurs familles. Elles ont aussi permis de prendre conscience que nous sommes Plus Forts Ensemble !

Vous avez été nombreux à participer et à soutenir cette initiative notamment en passant commande de bougies ou d'étoiles lumineuses auprès de l'association Nos P'tites Etoiles. Au nom de la municipalité et de l'association Nos P'tites Etoiles nous vous remercions chaleureusement !

Pour plus d'informations sur cette action :
<https://ptitesetoiles.wixsite.com/nospititeslumieres>

**Soyons Solidaires,
illuminons nos vies...
et nos fenêtres !**



© Nos P'tites Lumières

Petit rappel :

Nos P'tites Etoiles est une association cruseilloise à but non lucratif dont l'objectif est de soutenir les enfants en difficultés et leurs familles en organisant des journées de rencontres entre associations œuvrant pour les enfants (maladie, handicap, etc) et le grand public ainsi que des journées "bulles d'air" (vols en parapente, animations..) permettant le lâcher-prise de ces enfants et de leur fratrie. Elle organise également des rêves d'enfants malades.

Plus d'infos : www.nospititesetoiles.com

Bravo à Stan Theodas pour sa prestation musicale sur France 2

Demi-finaliste du concours des jeunes talents musicaux « Prodiges », le jeune Cruseillois Stan Théodas a ébloui le public par une prestation très appréciée mais il s'est arrêté aux portes de la finale.



© François Lefebvre - EndemolShine France - France TV

Le jeune organiste Stan Théodas aura réussi son pari : présenter l'orgue, l'instrument pour lequel il vit une passion sans faille depuis deux ans, à plus de trois millions de téléspectateurs. Stan avait mis toutes les chances de son côté en travaillant dur pour être sélectionné parmi les six cents candidats à l'émission « Prodiges » qui présente les jeunes talents de la musique classique sur France 2.

Après plusieurs phases de sélection, il figurait parmi les cinq musiciens demi-finalistes. Pour cela Stan a répété tout l'été 2020, jouant entre huit et dix heures par jour, à interpréter la fameuse ouverture des Noces de Figaro de Mozart.

Gautier Capuçon, membre du Jury de la catégorie instruments, a qualifié sa prestation « d'extraordinaire » avec « une maîtrise vraiment époustouflante pour deux ans de pratique ». Malgré le choix du jury, Stan peut être fier de son parcours et des challenges relevés.

Bravo à lui !

Octobre Rose

Cruseilles s'est une nouvelle fois mobilisée en octobre pour la lutte contre les cancers du sein à l'occasion de la 27^{ème} édition d'Octobre Rose.

Cette année, l'équipe municipale a choisi de soutenir une association locale : **Drôles de Rames**. Il s'agit d'une association de femmes (le plus souvent atteintes ou en rémission d'un cancer) qui, par la pratique du Dragon Boat, les aide à améliorer leur mobilité. Cette belle équipe s'entraîne sur le lac d'Annecy tout au long de l'année.

Pour la petite histoire, le premier équipage de « Dragon Ladies » a vu le jour en 1996 au Canada, sous l'égide du Dr Mc Kenzie. Pour les femmes opérées d'un cancer du sein, une amélioration de la mobilité de l'épaule est vite démontrée, et des équipages se créent aux Etats-Unis, en Australie puis en Europe. En 2009, Reims est la première ville française à accueillir une équipe de Dragon Ladies, suivie par Nantes et Charlevilles-Mézières, et enfin Annecy en 2012.
Pour plus d'informations : <http://www.drolesderames.com>

Certains d'entre vous ont peut-être pu apprécier l'illumination en rose du pont de la Caille (Pont Charles Albert). Cette mise en valeur a vu le jour avec la collaboration de l'équipe municipale d'Allonzier-la-Caille et des pompiers. Tout cela n'a coûté qu'une quinzaine d'euros pour l'achat des filtres roses à poser sur les projecteurs.

Un marché sur ce thème devait voir le jour avec la collaboration de praticiens de santé. Malheureusement



Les Dragon ladies du lac d'Annecy.

Leur devise : "Accepter et combattre le cancer du sein ensemble".

il n'a pas eu lieu compte tenu des mesures sanitaires. Néanmoins vous vous êtes déplacés au cours d'un week-end pour décorer l'œuvre commune créée à cette occasion. Vous avez été nombreux à soutenir cette cause durant le mois d'octobre en déposant de l'argent dans les tirelires présentes chez 46 de nos commerçants et praticiens de santé.

La somme récoltée s'est élevée à 1 215,44 euros pour un total de 13 kg de pièces !

Nous remercions chaleureusement les enfants de l'école St Maurice, les enfants du service Enfance/Jeunesse et les résidents de l'Ehpad qui ont eu à cœur de personnaliser chacune des tirelires.

Toute l'équipe municipale et l'association Drôles de Rames vous remercient pour votre générosité.



SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

UN 5^{ème} DAN AU JUDO CLUB DE CRUSEILLES



Aurélia Bouvier, 38 ans, diplômée d'État et enseignante au Judo Club de Cruseilles a réussi l'exploit d'obtenir son 5^{ème} Dan de judo devant un Jury de Hauts Gradés réuni à Paris le 14 novembre dernier.

Bravo à elle, qui dès l'âge de 7ans, poussa les portes du Dojo de Cruseilles sous la houlette de René Burnier (dit "Moustache").

Sa passion, sa curiosité et son envie d'élargir ses connaissances, l'ont ensuite amenée à s'entraîner dans des Clubs en Suisse et en Savoie, où elle a découvert le jiu jitsu brésilien. Elle obtient alors, dans cette discipline, une place de 3^{ème} et de 1^{ère} en coupe d'Europe à Lisbonne.

Parallèlement, et forte de ces expériences, elle décroche en judo, sous les couleurs de Cruseilles, le titre de championne interrégionale et termine par 2 fois 5^{ème} au championnat de France.

Très investie au sein du Judo Club de Cruseilles, Aurélia a commencé, dès l'âge de 18 ans, à se former à l'enseignement auprès du professeur actuel, Laurence Gallet. Pendant 7 ans, elle fut également trésorière du club.

Ce sont toutes ces années d'apprentissage et de perfectionnement qui lui ont permis de passer successivement les différents niveaux après la ceinture noire, et de décrocher aujourd'hui ce 5^{ème} Dan.

Un exemple à suivre pour nos jeunes judokas et une fierté pour notre commune. Encore bravo !



DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission Développement Durable s'est réunie pour la première fois le 27 octobre 2020.

Conduite par Patrice Clavier, il s'agit d'une commission « extra municipale », c'est-à-dire ouverte aux habitants de la Commune souhaitant participer aux différents sujets et travaux qui y seront traités et engagés.

Sept personnes ont rejoint les huit membres élus au conseil municipal, preuve s'il en faut que ces sujets intéressent et motivent les Cruseillois à se mobiliser pour leur environnement immédiat et pour la sauvegarde de l'Environnement en général.

La commission devrait également accueillir prochainement deux jeunes collégiens, représentants éco-responsables élus au sein du collège Louis Armand. Et ne doutons pas que l'installation prochaine des élus du Conseil Municipal des Jeunes apportera à la commission d'autres idées à étudier.

Aux cours des premiers échanges, plusieurs thèmes et pistes de travail ont été évoqués parmi lesquels :

- **La gestion des déchets** (le tri, le recyclage, le compostage).
- **Les économies d'énergie** (l'optimisation de l'éclairage public, le développement du photovoltaïque, la pollution lumineuse).
- **L'eau** (économies et protection de l'eau, réflexion sur la source de la Douai).
- **La mobilité** (thème qui sera à travailler en relation avec la commission Mobilité).
- **L'urbanisme à travers les économies d'énergie possible dans la construction** (maisons passives, éco-quartiers...).

Le travail de la commission pourra également passer par :

- Une réflexion sur ce que nous souhaitons pour le site remarquable des Dronières.
- Un recensement des meilleures pratiques pour identifier ce qui serait transposable à Cruseilles.
- Une communication utile et positive pour sensibiliser et fédérer la population autour de tous ces sujets.

AUTOCOLLANT

« J'opte pour le bulletin municipal en version numérique »



Si vous ne souhaitez pas recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres mais préférez le consulter en ligne sur le site internet de la mairie (dans le menu : mairie / Bulletin municipal) nous vous proposons de placer sur votre boîte aux lettres un autocollant « Merci mais j'ai opté pour le bulletin municipal en version numérique ».

Cet autocollant est disponible sur demande à l'accueil de la mairie. Nous pourrions ainsi compter le nombre d'autocollants distribués et ajuster les quantités de bulletin à imprimer.

Un geste pour l'environnement qui permet de faire faire des économies à la commune !



REVUE DE PRESSE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison des contraintes sanitaires, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue en comité restreint. Malgré cela, elle a été empreinte de respect et d'émotion, comme à l'accoutumée.



SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français 74 a tenu une belle assemblée générale annuelle au gymnase des Ebeaux le samedi 24 octobre.



REPORTAGE DE LA 8 MONT-BLANC



Le 30 octobre, deux journalistes de la 8 Mont-Blanc ont fait quelques interviews surprises dans les rues de Cruseilles pour interroger les passants au sujet du confinement.

Retrouver la vidéo (à partir de 7 min 20) sur :

<https://www.facebook.com/tv8infos/videos/671617677116282/>



TRIBUNE LIBRE

Equipe Unis pour Cruseilles 2020

Liberté d'expression...

Concernant Facebook, nouveau support de communication de la mairie, nous attendions avec impatience ses modalités d'utilisation à travers le règlement intérieur du CM voté le 1^{er} Décembre. Rien n'étant prévu dans celui-ci, nous avons obtenu, non sans mal, que la municipalité travaille sur une charte afin d'éviter tout risque de dérive dans la gestion des commentaires de cette page (Racisme, diffamation, censure etc.).

Nous avons aussi exprimé notre étonnement car cet outil génial ne laisse pas de place à l'opposition pour s'exprimer comme le prévoit l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. La vigilance est de mise. Nous réfléchissons, en parallèle, à un moyen efficace et non invasif de communiquer avec vous durant le mandat.

L'équipe UPC2020 vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en ces temps troublés et tous nos vœux pour 2021.

Prenez soin de vous.

Yann Bedoni

« Elan Citoyen pour Cruseilles »

Nous sommes satisfaits que certaines de nos propositions ai été reprises et appliquées par l'équipe municipale. Nous aimerions travailler plus activement mais notre action est limitée : de nombreuses commissions ne se sont pas réunies ; d'autres sont gérées par quelques conseillers sans intégrer les listes minoritaires ou sont supprimée.

Nous avons toutefois travaillé sur la sécurisation des axes routiers, au traitement du problème de stationnement au centre Bourg, à la gestion de la crise COVID-19 et l'initiation de projets de développement durables. Enfin nous demandons que le projet de cantine pour l'école élémentaire publique intègre une structure en repas liaison chaude et non une cuisine complète (situation financière exsangue et infrastructures existantes).

Nous restons mobilisés et volontaires pour vous !

Excellentes fêtes de fin d'année à tous, en bonne santé.

Alexandra Gremion Meyer & Robert Papes

06 07 36 23 55

Bienvenue



Anna VERGÉ le 2 septembre 2020
24 rue du Centre

Romy DEMMERLÉ le 15 septembre 2020
866 route du Salève

Diego BILLUART le 25 septembre 2020
106 rue des Frênes

Rosa GONÇALVES le 29 septembre 2020
15 route de Becon

Séléna CHRISTIN le 1^{er} octobre 2020
215 route de Troinex

Noélie RAPHIN le 7 octobre 2020
50 chemin de Chez Malot

Timoté PORCHER le 19 octobre 2020
17 route de Becon

Clémence AMELLER le 27 octobre 2020
661 route de Fésigny



Décès



Noëlle ROGUET
Le 19 août 2020 à 66 ans

Marcel RODRIGUEZ
Le 3 septembre 2020 à 85 ans

Charles BÉCHET
Le 6 septembre 2020 à 90 ans

René AILLOUD
Le 10 septembre 2020 à 72 ans

Georges BOURDAIRE
Le 12 octobre 2020 à 89 ans

Jean MOUCHET
Le 15 octobre 2020 à 91 ans

Huguette GAL née LAVERRIÈRE
Le 4 novembre 2020 à 91 ans

François DURET
Le 10 novembre 2020 à 88 ans

Denise RATEL
Le 12 novembre 2020 à 90 ans

Georges DUCRUET
Le 13 novembre 2020 à 94 ans

Simonne DECONCHE née DÉLETRAZ
Le 14 novembre 2020 à 100 ans

Eveline BALLEYDIER née FRANCOZ
Le 20 novembre 2020 à 86 ans

Madeleine DUCRUET née PHILIPPE
Le 27 novembre 2020 à 93 ans



Mariages



Emmanuel BORIES
et **Morgane LE PARC (en photo)**
Le 5 septembre 2020 à Cruseilles

Cyril LAPEYRE
et **Chloé HERENCIA**
Le 26 septembre 2020 à Cruseilles



INFOS pratiques



MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ETAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASE : 04 50 44 02 03

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 44 10 46

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 64 55 39

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

ALTER'ALPA THORENS-GLIÈRES :

04 50 22 40 31

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78

Éditeur - Responsable de la communication : Mairie de Cruseilles, 35 place de la Mairie à Cruseilles.

Responsable de la rédaction : Anne Barraud.

Création graphique - Impression : l'Atelier de Publicité, 117 Grand'rue à Cruseilles.

Crédit photos : Elsa Thomasson, Mairie de Cruseilles, Freepik, Flaticon, StockAdobe.com.

.....
BULLETIN
IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER RECYCLÉ





AGENDA



ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relayerons vos informations.

JANVIER

> **Dimanche 31 janvier à 12 h**
CHOUROUTE DE L'APE
de l'école privée Saint-Maurice

FÉVRIER

> **Samedi 20 et dimanche 21 février à 9 h**
SALON DES VINS
organisé par Cruseilles Tennis de Table

> **Jeudi 25 février à 16 h**
COLLECTE DE SANG
Gymnase des Ebeaux

> **Samedi 26 février à 20 h**
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
Inscription à la mairie
par téléphone ou email

> **Samedi 27 février à 20 h**
SOIRÉE DANSANTE
BORNES RACING TEAM
Gymnase des Ebeaux - Salle annexe

> **Samedi 27 février à 20 h 30**
THÉÂTRE – « ASTRALEMENT VÔTRE »
Pièce jouée par 4 comédiennes de
l'association « Espace Théâtre »

> **Dimanche 28 février à 17 h 30**
THÉÂTRE – « ASTRALEMENT VÔTRE »
Pièce jouée par 4 comédiennes de
l'association « Espace Théâtre »

MARS

> **Mardi 2 mars à 18 h**
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
REUNION PUBLIQUE DES CANDIDATS
L'opportunité pour les candidats
de présenter leurs idées.
Gymnase des Ebeaux

> **Vendredi 5 mars à 20 h**
BELOTE
Organisée par le Football Club
de Cruseilles.
Gymnase des Ebeaux - Salle annexe

> **Dimanche 7 mars à 9 h**
CODC TOURNOI DE KYUDO

> **Dimanche 7 mars**
de 10 h à 18 h
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
ÉLECTION DES MEMBRES DU CMJ
Salle Consulaire (mairie)

> **Samedi 27 mars à 14 h**
LOTO DE L'APE DES ÉCOLES PUBLIQUES
Gymnase des Ébeaux

> **Dimanche 28 mars à 14 h**
RENCONTRES MUSICALES ACTUELLES
Gymnase des Ébeaux

AVRIL

> **Samedi 3 et dimanche 4**
avril à 14 h
TOURNOI DE JUDO
Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 10 avril à 20 h**
SOIRÉE ASSOCIATION DX PULLING
Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 24 avril à 20 h**
BAL DES POMPIERS
Gymnase des Ébeaux

MAI

> **Dimanche 2 mai à 14 h**
CONCERT DE L'ASSOCIATION
MUSICALE D'ALLONZIER LA CAILLE-
Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 8 mai à 20 h**
REPAS DANSANT
DE L'ASSOCIATION TOGOLAÏT
Gymnase des Ébeaux

> **Dimanche 9 mai à 9 h**
CODC TOURNOI DE KYUDO
Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 29 mai à 20 h 30**
THÉÂTRE
Pièce jouée par les ateliers jeunes
de l'association « Espace Théâtre »

> **Dimanche 30 mai à 17 h 30**
THÉÂTRE
Pièce jouée par les ateliers jeunes
de l'association « Espace Théâtre »

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À CRUSEILLES

Les conditions sanitaires nous ont contraints de reporter cet événement. La municipalité sera heureuse d'accueillir les nouveaux arrivants à Cruseilles **le vendredi 26 février à 20 h.**

Inscription à la mairie, par téléphone
au **04 50 32 10 33**
ou par email **mairie@cruseilles.fr.**



ATTENTION :

Les incertitudes liées au contexte sanitaire rendent difficile toute planification. Consultez régulièrement le site internet ou la page Facebook de la mairie pour vous tenir informés.

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :
Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

e-mail : mairie@cruseilles.fr
Tél : **04 50 32 10 33**
Facebook : Mairie de Cruseilles
www.cruseilles.fr

